



Contribution à l'étude des objets de parure des temps préhistoriques

Quelques exemplaires lithiques conservés dans nos collections

Louis ÉLOY

RÉSUMÉ

Cette étude a pour but de faire connaître une série d'objets lithiques des époques préhistoriques, utilisés comme objets de parure en Belgique dans la région mosane.

Il s'agit d'une extrémité de prisme en cristal de roche, de pendeloques en grès à mica et en oligiste oolithique, ainsi que de deux pièces de forme ovale dont une est en silex entièrement polie et l'autre en fluorine à facettes.

Pour parfaire cette publication, nous l'avons complétée par une importante description minéralogique concernant ces différents minéraux utilisés.

ABSTRACT

The present report aims to describe a series of prehistoric lithic artefacts used as jewels in Belgium and in the Maas valley.

This set of artefacts includes the extremity of a rock cristal prism, mica bearing sandstone and oolit oligist pendants, a couple of oval artefacts, one of wich is made of polished flintstone, and the other one of euhedral fluorite.

In order to make this report as clear and complete as possible, a detailed description of all the minerals mentioned is enclosed.

Préambule

Vers la fin de l'année 1997, le 15 novembre, la Fédération des Archéologues de Wallonie organisait un colloque au Musée royal de Mariemont sur un thème bien précis : « La parure dans nos régions de la Préhistoire au Moyen Âge ». Des exposés avaient déjà été préparés pour cette rencontre.

Ayant eu connaissance trop tardivement de cette manifestation scientifique et en raison du peu de temps qui nous était imparti, il ne nous fut pas possible de préparer un article à cette occasion. À présent, c'est chose faite par la présente, qui traite de « Quelques objets de parures préhistoriques conservées dans nos collections » et que nous destinons au prochain *Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*.

1. Un objet en cristal de roche du Trou du Diable à Hastière-Lavaux

Au cours de l'été en 1951, nous avons visité la belle région d'Hastière dans la vallée de la Meuse et son église romane en vue d'effectuer quelques prises de vues photographiques.

À cette occasion et en parcourant la vallée de Féron, nous nous sommes intéressé à la visite des quelques cavernes préhistoriques de la belle falaise rocheuse de Tahaux, située à Hastière-Lavaux. C'est la caverne du « Trou du Diable » qui a retenu tout spécialement notre

attention. Celle-ci s'ouvre à quelques mètres du sommet d'un important massif calcaire waulsortien de l'assise de Celles, situé près du ravin du « Fond de Tahaux ». Très escarpée au-dessus de cette falaise rocheuse et précédée d'une pente rapide, elle est d'accès assez difficile. Elle avait été fouillée par Édouard Dupont en 1871. On consultera toujours avec intérêt les chapitres sur l'Historique des fouilles, qui se sont succédé par après, et sur la Stratigraphie dans la thèse de doctorat de Marguerite Ulrix-Closset (1975).

Cette visite faite au Trou du Diable nous avait permis de constater que les dépôts meubles d'une bonne moitié de la terrasse étaient en place. Aussi, dès le 7 octobre 1951, nous en avons entrepris la fouille avec l'aide de quelques amis.

C'est dans cette partie de la terrasse dont l'épaisseur du niveau moustérien atteignait 80 cm que se situait un vaste foyer avec de nombreux charbons de bois et surtout une grande quantité d'os calcinés et que fut découverte le 27 septembre 1953 une partie de prisme en cristal de roche. Ce fragment se situait dans la couche moustérienne, en dehors du foyer, à environ 50 cm de profondeur.

Notre dessin grandeur réelle (fig. 1, n° 3) reproduit en un développement de trois vues

cette extrémité de prisme de forme pyramidale. De ce fait, on peut observer plus facilement une série de retouches par bouchardage de sa base. Sans doute, cette régularisation a-t-elle été faite par le préhistorique pour supprimer l'excédent d'une cassure trop oblique. Bien qu'il soit difficile d'admettre que ce petit objet en cristal de roche ait été utilisé comme objet de parure, il peut peut-être avoir servi d'amulette.

Lors d'une de ses visites de nos collections, le Professeur Marcel Otte nous avait exprimé le désir de voir publier cet objet.

Les hommes préhistoriques se sont intéressés très tôt aux fossiles et aux minéraux et, dès le Moustérien, ils en ont parfois ramené dans leurs habitats.

Selon Georges Goury (1948), il n'est pas rare de rencontrer dans les niveaux moustériens de grottes des morceaux de cristal de roche dont parfois certains ont été transformés en outils. Mais, du Solutréen, on connaît trois admirables feuilles de laurier complètes en cristal de roche limpide, véritables bijoux dont la délicatesse des retouches leur ont donné une brillance remarquable. La première fut découverte par Émile Rivière dans la grotte de Liveyre (Dordogne), la deuxième fut recueillie à la grotte du Placard. Quant à la troisième, provenant de Badegoule, elle fut publiée par le D^r Cheynier (1931, p. 339).

Pendant l'Antiquité classique et la longue période gallo-romaine, de nombreuses œuvres d'art ont été sculptées dans du cristal de roche. Nous citerons simplement deux exemplaires, un en provenance de Belgique et l'autre du Grand-Duché de Luxembourg. Un remarquable lézard, d'une élégante pureté de ligne, provenant d'un des tumulus de Cortil-Noirmont, fut publié par M. E. Mariën (1980). Cet objet se situe au dernier quart du II^e siècle. Quant au deuxième exemplaire, il s'agit d'une bague (peut-être rituelle), dont l'anneau est orné de deux filets en creux entrelacés, avec en haut-relief un buste de femme. Elle provient de Widdebiërg-«Lampecht» (lez Monsdorf) et a été publiée par Raymond Weiller (1980).

Avant de terminer ce chapitre sur la découverte d'une extrémité de prisme en cristal de roche au Trou du Diable, nous allons tenter de définir les caractéristiques de ce minéral.

Le cristal de roche est une variété de quartz. Son étymologie : du grec κρύσταλλος

= glace. Ses propriétés physiques et chimiques sont celles du quartz : oxyde de silicium (rhomboédrique). Il est limpide, transparent, avec un éclat vitreux. Le quartz est l'un des minéraux les plus répandus, il se rencontre dans les roches éruptives acides, les filons hydrothermaux, les filons pegmatites et les schistes cristallins.

Les dessins n^{os} 1 et 2 (fig. 1) reproduisent deux formes de prisme de cristal de roche. La première forme correspond à des prismes assez volumineux tandis que la deuxième aux prismes de petites dimensions. Dans le dessin n^o 2, les deux extrémités de forme pyramidale sont reliées par une ligne droite en pointillé qui représente un axe optique. De plus, ces deux extrémités sont identiques au développement des trois vues du dessin n^o 3 (grandeur réelle) du cristal de roche du Trou du Diable. Le quartz a une densité de 2,65, une dureté de 7 et comme indice de réfraction 1,54 et 1,55. À propos de très volumineux prismes de cristal de roche, dans la région des Alpes, ont été trouvées des poches de cristaux d'un poids de 400 à 800 kg. Ces découvertes, bien que spectaculaires, ne sont pas les seules de cette importance.

2. Un petit objet de type exceptionnel en silex poli de l'Abri Sandron à Huccorgne

En 1940, une visite dans la vallée de la Mehaigne, province de Liège, nous amena à prospecter plus spécialement le vallon du ruisseau du Fond de Roua à Huccorgne où se situent notamment la grotte du Docteur et son ossuaire néolithique. Ce site avait d'abord été partiellement exploré par le Comte Georges de Looz, le Baron de Loë, le D^r Tihon et De Pauw. En 1887, le professeur Julien Fraipont et le D^r Tihon, après l'avoir fouillé complètement, publièrent le compte rendu de cette fouille dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*.

Le sol rocheux de ce vaste abri est assez irrégulier et, lors de notre visite, quelques faibles lambeaux de couches archéologiques existaient encore en bordure de la paroi et dans quelques recoins rocheux de la terrasse. En fait, bien peu de chance de découvertes subsistaient lorsque nous avons entrepris de les examiner attentivement. Ces restes de couches étaient en plusieurs endroits assez

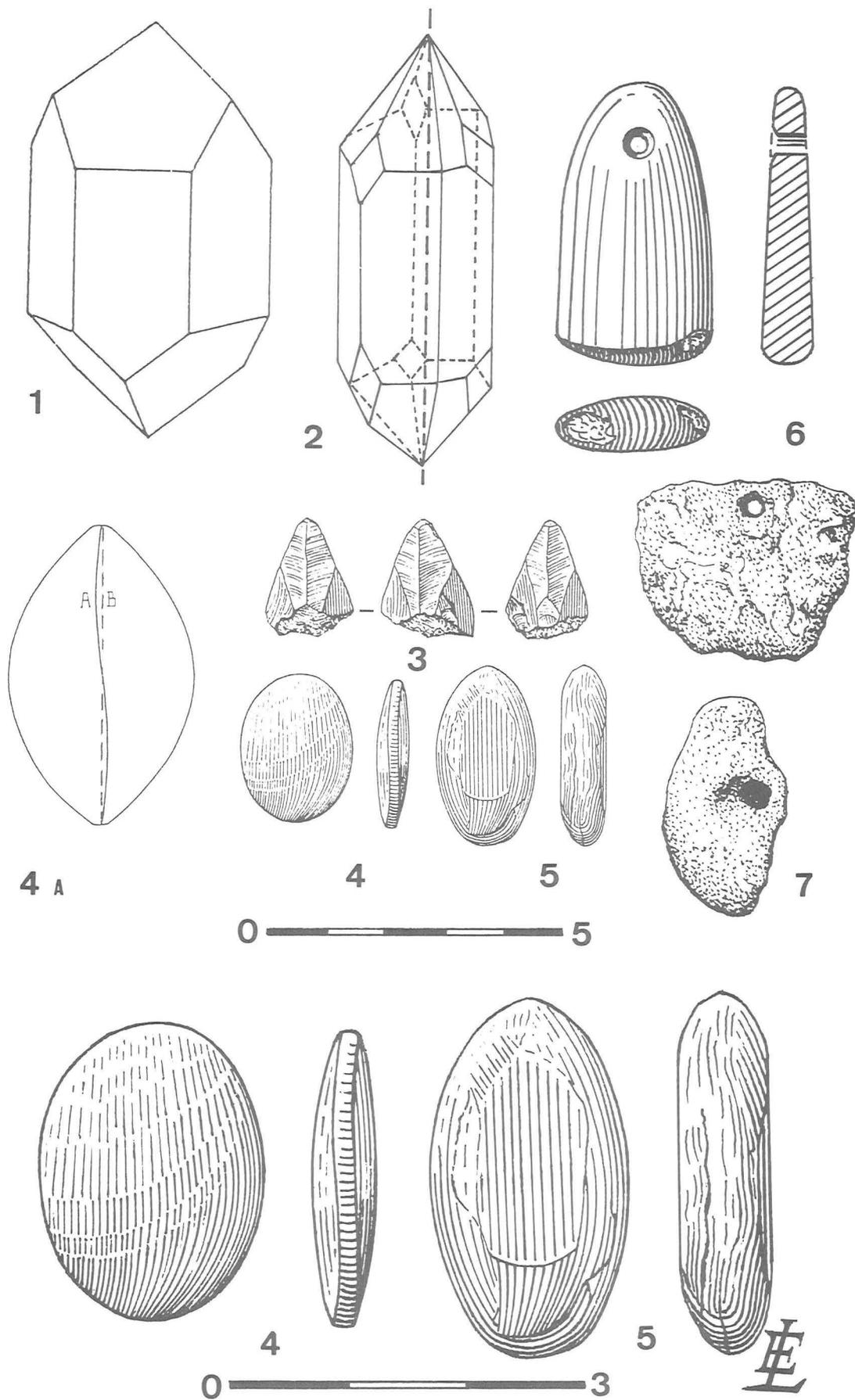


FIG. 1. - 1 et 2 : deux formes de prismes de cristal de roche, 3 : extrémité de prisme en cristal de roche du Trou du Diable à Hastière, 4 : petit objet en silex poli de l'Abri Sandron à Huccorgne, 5 : petit objet en fluorine du Trou Magrite à Pont-à-Lesse, 6 : pendeloque en grès à mica de Vaux-et-Borset, 7 : pendeloque en oligiste provenant des cavernes de Goyet-Mozet.

durs à entamer. Nous y avons seulement trouvé quelques débris humains néolithiques notamment : deux phalanges, quelques éclats de silex et un petit objet en silex poli. Il s'agit d'un objet de forme ovale, de 20,5 mm de long, qui pèse 1,5 g et dont les deux faces sont entièrement polies et légèrement bombées. Son bord plus ou moins arrondi et large de 1,5 mm est également poli. Le polissage de cet objet en silex est absolument semblable à celui de multiples pièces polies néolithiques. Le silex présente une belle patine de teinte gris-blanc, largement tachetée de bleu. Nous avons dessiné cette pièce au double de la grandeur afin de permettre en réduction une reproduction précise et plus de finesse (fig. 1, n° 4).

Un détail particulièrement intéressant relevé sur cette pièce se remarque lorsqu'on examine son bord. Le profil du bord n'est pas droit, mais il présente une courbe légèrement ondulée qui peut se comparer à une courbe sinusoïdale. Ce type de courbe légèrement ondulée, nous le retrouvons également sur de nombreux tranchants de hache polie. Nous ne pouvons donc mieux la comparer qu'en illustrant notre observation par le dessin n° 4A, qui est celui d'une hache polie assez épaisse et bombée. La ligne A représente donc le profil exact du tranchant ; tandis que la ligne en pointillé B le figure s'il avait été rigoureusement droit. Cette observation, nous l'avons faite en examinant plusieurs centaines de haches polies, ce qui nous a permis de remarquer que bien peu de haches ont un profil de tranchant droit. Cette constatation est importante, car il se trouve également sur ce petit objet ayant été façonné et surtout poli avec perfection.

Par contre, les très belles et grandes haches polies ayant été réalisées dans des roches nobles, telles que la chloromélanite ou la jadéite, ont généralement un profil de tranchant droit. C'est surtout le cas pour les haches trouvées en grand nombre dans les sépultures mégalithiques de Bretagne qui étaient avant tout des symboles de prestige. Il en est de même pour les haches des carrières vosgiennes dont les lames polies sont particulièrement longues et planes.

À propos de ce petit objet poli de l'Abri Sandron, nous allons tenter d'interpréter un point de comparaison avec une autre pièce polie provenant d'une importante station de surface située également sur le territoire

d'Huccorgne et à peu de distance du Fond de Roua. Il s'agit de la station dite du «Thier-Molu» qui a livré de l'outillage néolithique et des petits silex du Tardenoisien. De cette station, provient une minuscule hachette polie. Cette pièce remarquable ne pèse que 8 g et est longue de 48 mm. Ce véritable bijou devait être vraisemblablement une amulette. Elle est conservée dans la collection De Puydt au Musée Curtius à Liège. À titre de comparaison, cette minuscule pièce en silex et le petit objet poli de l'Abri Sandron sont d'un fini remarquable, ce qui laisse supposer qu'ils sont l'œuvre d'un même artisan.

L'ossuaire néolithique de l'Abri Sandron, qui contenait les restes d'au moins quinze individus, appartient à l'important groupe de sépultures des Néolithiques de la Meuse dont le Professeur Julien Fraipont (1897-1898) fit l'étude anthropologique. Le mobilier de cet ossuaire comprenait : un vase funéraire en pâte grossière, deux perçoirs en os, un lissoir (?) en os, une pointe de flèche ou de sagaie en os, des déchets de silex et des fragments de poterie.

La plupart des grottes et abris sous roche de la vallée de la Meuse et celles de ses affluents, y compris l'Abri Sandron, ont servi de sépultures ou d'ossuaires pendant le Néolithique moyen. Cependant, S. J. De Laet, dans son ouvrage *La Belgique d'avant les Romains*, 1982, ouvre une parenthèse en précisant que «Le rite de la sépulture collective s'est perpétué à travers l'âge du Bronze jusqu'au premier âge du Fer (comme l'indique la trouvaille d'un vase typique pour l'époque Hallstatt C/D dans l'Abri Sandron à Huccorgne)». À ce sujet, nous estimons que la présence de ce vase céramique biconique du Hallstatt dans cet important ossuaire néolithique apparaît, à notre avis, comme étant une exception vu le nombre important de sépultures collectives pour l'ensemble de la région mosane.

3. Un petit objet exceptionnel en fluorine découvert au Trou Magrite à Pont-à-Lesse

Le Trou Magrite à Pont-à-Lesse (vallée de la Lesse), qui s'ouvre sur la rive droite, se situe sur le territoire de la commune d'Anseremme. Il fut creusé dans une haute falaise du Tournaisien supérieur, à faciès waulsortien. Édouard Dupont le fouilla en 1867, mais il constata qu'une partie des terres

de remplissage des niveaux supérieurs avaient été enlevées, par un ancien propriétaire, quelque trente ans auparavant pour permettre le nivellement de la terrasse et d'un sentier extérieur. Ce propriétaire était M. de Villers-Masbourg.

En 1908, A. de Loë et, en 1913 et 1914, A. Rutot entreprirent des sondages à l'intérieur de la grotte, mais ils ne rencontrèrent que des terrains remaniés. Dès 1939 jusqu'à 1962, nous avons d'abord effectué des prospections à l'extérieur et ensuite entrepris un important triage systématique de la totalité des terres remaniées laissées à l'intérieur de la grotte. Ce travail ingrat, mais fructueux, nous permit de rassembler un important matériel lithique dont la plus grande partie des pièces avaient été façonnées dans diverses variétés de roches autres que le silex. Le 11 juin 1962, au cours d'un dernier décapage contre la paroi rocheuse située dans la partie est de la grotte, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir une petite pièce en fluorine entièrement facettée et de même forme ovale que celle que nous avons trouvée à l'Abri Sandron, quelques vingt-deux ans auparavant.

Nous avons dessiné (fig. 1, n° 5) cette pièce en fluorine au double de sa grandeur afin qu'elle puisse être réduite grandeur réelle aux dimensions suivantes : soit 3 cm de longueur et 17 mm de large. Le long de la paroi rocheuse où nous l'avons découverte, des traces de terre jaune à blocs anguleux étaient réparties dans plusieurs recoins assez irréguliers.

Dans des ouvrages scientifiques récents ou traités de Minéralogie, dont l'illustration en couleur a atteint un fidéité de reproduction remarquable telles que *La Grande Encyclopédie des Minéraux*, Éditions Grund, ou encore *Pierres Précieuses, Gemmes et Pierres Dures*, Grande Batelière, 2^e édition, Paris, l'appellation de « fluorine » est précisée sous le nom de « fluorite ».

Par contre, dans plusieurs éditions de divers dictionnaires usuels récents, la définition de ce minéral est « fluorine ». Il y a cependant une innovation qui est intervenue dans la nouvelle édition du *Petit Larousse illustré* (grand format, 1998) dans la description que voici de ce minéral, sous la dénomination de deux noms : « Fluorite ou Fluorine – Fluorure de calcium (CaF_2) qui se rencontre associé au quartz ou à la calcite dans la gangue des gîtes minéraux ».

Le fluorure de calcium est un des minéraux utilisés par l'homme depuis la préhistoire, déjà au Paléolithique supérieur. Sa densité est de 3,18, sa dureté 4 et son indice de réfraction 1,44.

Pour notre exemplaire du Trou Magrite qui ne pèse que 7,23 g, il s'agit d'une fluorine de teinte verte dont un bord latéral est légèrement violet. Son épaisseur est de 7,5 mm.

Cette fluorine est rarement taillée à facettes, en raison d'un clivage facile, ayant comme formes des cristaux : hexaèdres, octaèdres et leurs combinaisons, ou encore dodécaèdres rhomboédriques.

Cette petite pièce en fluorine de forme ovale du Trou Magrite a été façonnée à facettes par abrasion. Cette usure par frottement a sans doute été réalisée à l'aide d'une plaquette en grès à grains fins. L'usure ayant été obtenue en frottant l'objet sur la plaquette. En observant notre dessin (fig. 1, n° 5), on peut constater que les deux principaux plans d'usure pratiquement parallèles ont d'abord été réalisés pour calibrer l'épaisseur de l'objet. Quant à la totalité de son bord, il a été formé par toute une série de facettes généralement courbes qui constitue sa finition.

Dans sa thèse de doctorat, le Professeur Marcel Otte a décrit des minéraux du Trou Magrite trouvés lors des fouilles d'Édouard Dupont. Voici la description qu'il en donne dans *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique*, p. 163. « Nous avons trouvé également six blocs de fluorine cristallisée ne présentant aucune trace d'action humaine, que le fait d'avoir été transportés dans la grotte et 19 blocs d'oligiste possédant une structure oolithique très nette mais sans aucune plage d'usure ».

Deux blocs d'oligiste oolithique à l'état brut furent également trouvés pendant nos travaux de recherches à l'intérieur du Trou Magrite.

Quant à la fluorine, elle a été trouvée assez abondamment dans plusieurs cavernes de la Lesse. Le Trou du Frontal a livré un bel octaèdre et surtout une pendeloque dont une perforation très régulière se situe à sa partie supérieure. Édouard Dupont l'a reproduite, pl. IX, n° 6, dans une de ses publications *L'ethnographie de l'homme de l'âge du Renne dans les cavernes de la vallée de la Lesse*, en 1866.

L'homme préhistorique a pu assez aisément se procurer ce minéral dans pas mal d'endroits. Citons les gisements du Mont d'Aure, près de Givet, à Vierve et dans le calcaire carbonifère. Actuellement, dans l'exploitation des carrières de Seilles, sur la rive gauche de la Meuse, en face d'Andenne, de nombreux blocs bruts de fluorine ont été trouvés et les collectionneurs sont venus s'y approvisionner. Nous avons obtenu un petit bloc trouvé dans cette carrière, il pèse 1,685 kg.

4. Une pendeloque en grès à mica du Danubien de Hesbaye (Omalien), provenant de Vaux-et-Borset

Les dessins (fig. 1, n° 6) reproduisent deux vues et une coupe d'une pendeloque en grès à mica provenant de la fosse V2 de Vaux-et-Borset.

Le grès à mica se situe en position géologique à Horion-Hozémont en Hesbaye liégeoise. Peu avant 1967, M. Dradon eut l'avantage de pouvoir repérer, dans cette localité, une série de fosses ou foyers dont notamment des ateliers de taille et de finition d'herminettes omaliennes.

Ce grès est une roche à structure feuilletée qui se classe dans les roches à structure gréseuse mais qui présente également la caractéristique d'être schistoïde, allant de la structure feuilletée à la structure tabulaire. Par son aspect gris noirâtre, on peut parfois le confondre avec le phtanite qui est une roche à structure compacte et à cassure lisse; il en diffère nettement.

La pendeloque en grès à mica a été façonnée dans une partie de lissoir de peu d'épaisseur, soit 8 mm. Suivant une partie de la coupe reproduite, il s'agit très probablement d'un petit lissoir plat qui avait été brisé sensiblement en deux parties à peu près égales. Le dessus de cette pendeloque est de forme arrondie et nous avons pu comparer ce fragment avec d'autres lissoirs de peu d'épaisseur présentant les mêmes caractéristiques. Ces comparaisons intéressantes nous furent donc des plus utiles.

Pour réaliser la perforation de ce pendentif à sa partie supérieure, une petite cupule fut d'abord effectuée par percussion sur la surface polie. Quelques traces de percussion sont du reste encore visibles. Cette préparation à l'aide d'une cupule aura facilité la perforation

directe de forme bien arrondie et dont le diamètre est d'environ 3 mm. Quant à la cassure de ce demi lissoir en grès à mica, elle fut presque totalement arrondie par polissage. Une question reste cependant posée : il n'est pas aisé de connaître avec quel procédé ce forage fut réalisé.

En résumé, c'est très probablement la seule pendeloque de cette roche que l'on connaisse de l'Omalien.

5. Une pendeloque en oligiste oolithique provenant des cavernes préhistoriques de Goyet-Mozet (vallée du Samson)

C'est une découverte déjà ancienne aux cavernes préhistoriques de Goyet qui va être décrite ici. Elle fut faite en 1935.

Il s'agit d'un petit bloc d'oligiste à structure oolithique dont les vues (fig. 1, n° 7) reproduisent les deux faces principales intéressant la perforation. Ce type de perforation à angle droit d'environ 90 degrés constitue un cas très particulier. Elle fut d'abord entamée assez largement et ensuite creusée plus profondément vers le milieu de la surface supérieure de ce bloc. Un deuxième point d'attaque plus petit d'environ 2,5 mm fut creusé un peu en dessous du bord supérieur de la face principale. Cette petite perforation très régulière a pu rejoindre ainsi l'autre perforation creusée plus profondément de la surface supérieure. La configuration de ce bloc d'oligiste assez épais ne permettait guère, à notre avis, une perforation directe.

En ce qui concerne la suspension de cette pendeloque qui pèse 25 g, nous l'avons expérimentée en passant une ficelle de section d'environ 2 mm à travers la perforation, ce qui nous a permis de constater qu'elle était pendue de manière assez équilibrée. Avec cette expérience, un détail se remarque aussi sur la face principale aux endroits les plus saillants, quelques petites plages d'usure due sans doute au frottement sont quelque peu lustrées.

Quant à la terminologie de l'oligiste, il s'agit d'un « oxyde naturel de fer, Fe_2O_3 », appelé aussi hématite rouge, colorant souvent les roches sédimentaires (grès, argiles), et constituant un minerai exploitable dans certains schistes : le fer oligiste est un excellent minerai.

Selon Édouard Dupont (1866), qui fut le premier à fouiller les cavernes préhistoriques de Goyet dès 1869, six blocs d'oligiste se trouvaient concentrés dans le 3^e niveau de la 3^e caverne, niveau attribué au Moustérien et à l'Aurignacien. La stratigraphie sédimentologique de l'ensemble des dépôts de cette 3^e caverne est le limon fluvial. Précisons que presque tout l'ensemble des surfaces ainsi que la perforation de la pendeloque sont imprégnés de traces de limon jaunâtre, ce qui pourrait bien correspondre à ce niveau fluvial. Dans ce cas, il est probable que cette pendeloque paléolithique se situait dans ce 3^e niveau.

À propos de plaquette d'oligiste perforée, Jules Haeck avait publié dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française* en 1951 « Quelques réflexions sur une plaquette d'oligiste perforée appartenant à l'industrie omalienne ». En fouillant la 17^e fosse avec son collègue Joseph Destexhe dans la riche agglomération omalienne de Chapon-Seraing, il eut la chance de découvrir une tablette d'oligiste oolithique perforée. Cette plaquette, qui est polie sur toutes ses faces, mesure 28 mm de longueur, 17 mm de largeur maximum et 9 mm d'épaisseur. Un premier essai de perforation fut abandonné tandis qu'une deuxième perforation réussie, faite un peu plus bas, est biconique. Ses deux points d'attaque sont légèrement asymétriques. Il s'agit sans doute d'une pendeloque. Dans le Danubien de Hesbaye (Omalien), ces plaquettes perforées sont extrêmement rares.

Une autre pièce à peu près semblable aurait été découverte lors des fouilles du Baron de Loë, dans le village omalien de Vaux-Borset dénommé « Cité Charlier ». Il importe de souligner qu'un nombre important de fragments d'oligiste ont été usés à facettes par abrasion sur presque toutes leurs faces. On retrouve du reste des traces d'oligiste sur des plaquettes en grès ayant été utilisée pour ce genre de polissage.

Conclusion

Suivant l'étendue d'un pays comme la France, la variété de ses régions et la diversité de ses civilisations préhistoriques, la richesse de ses objets de parure apparaît importante.

Aussi dans un chapitre abondamment illustré et très documenté sur ces objets de parure des temps préhistoriques, Georges Goury a détaillé dans les catégories de grains de collier, perles et pendeloques, les différentes variétés de roches ayant été utilisées.

Depuis les roches les plus ordinaires, le calcaire, le grès et le schiste, et rares comme le quartz, la serpentine ou encore le jaspe rubané, et enfin les matières précieuses : le corail, l'ambre, le jade, le callais et même l'or, toutes ont été employées.

En ce qui concerne notre publication de quelques pièces belges de la région mosane, des pendeloques en oligiste oolithique, une en grès à mica, une extrémité de prisme en cristal de roche ainsi que deux petits objets de forme ovale dont un en silex poli et l'autre en fluorine étant considérés comme extrêmement rares.

À cet ensemble, on peut ajouter une perle en grès à perforation biconique provenant de l'agglomération omalienne de Seraing-le-Château découverte par Joseph Destexhe ainsi qu'une perle en grès aussi à perforation biconique du Magdalénien final de la grotte du Bois Laiterie à Rivière. Perle publiée par Marylise Lejeune dans « Les témoins esthétiques » de l'importante publication de la grotte du Bois Laiterie dirigée par Marcel Otte et Lawrence Guy Straus dans l'ERAUL 80, Liège 1997.

Précisons que de petits objets non perforés peuvent avoir été utilisés pour la parure ou même comme amulette. Ils étaient probablement suspendu soit avec des lanières de cuir ou autres supports. Nos deux pièces de forme ovale en silex poli et en fluorine peuvent avoir été utilisées de cette façon.

Pour terminer, il nous reste à évoquer une des plus remarquables découvertes réalisées ces dernières années en Hesbaye liégeoise, celle des bracelets en schiste du groupe de Blicquy. Un ensemble de 166 fragments de ces bracelets fut découvert avec un pendentif en lignite dans l'agglomération de Gibour à Vaux-Borset, publiée par Laurence Burnez et ses collaborateurs.

Une autre découverte plus remarquable encore fut faite à Darion-Geer en 1989, celle d'une tombe de femme enterrée avec dix bracelets en schiste aux bras et un vase en céramique. Jules Haeck avait assisté à cette fouille.

Post scriptum

Jean Plumier, Archéologue provincial, Direction de Namur, a accepté de nous permettre d'examiner une petite perle en fluorine à perforation biconique provenant de la famille de leur chantier du Grognon (place St-Hilaire), Namur. Nous le remercions vivement. Cette perle de Michelsberg a un contour presque arrondi, réalisé par polissage très probablement sur un grès fin. Elle est inventoriée HR93PSH706

Bibliographie

- BABELON E., 1894. *La gravure en pierres fines camées et intailles*, Librairie, Imprimeries réunies, Paris.
- BARGE H., 1982. *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des métaux en Languedoc*. 376 p., Éditions du C.N.R.S., Paris.
- BURNEZ-LANOTTE L., 1994. «Le matériel lithique de l'agglomération de Gibour à Vaux-Borset. Les parures en schiste», *Hélium*, XXXIV/1 : 67-82.
- CHEYNIER A., 1931. «Pointe en cristal de roche limpide de Badegoule», *Bulletin de la Société préhistorique française*, XXVIII : 339.
- DE LAET S.J., 1982. *La Belgique d'avant les Romains*, Éditions Universa, Wetteren, p. 137.
- DRADON M. G., 1967. «Découverte d'ateliers de taille et de finition d'herminettes omaliennes», *Hélium*, VII : 253-259, 12 fig.
- DUD'A R. & LUBOS R., 1987. *La Grande Encyclopédie des Minéraux*, Librairie Gründ, Paris.
- DUPONT Éd., 1866. *L'ethnographie de l'homme de l'âge du Renne dans les cavernes de la vallée de la Lesse*, pl. IX, n° 6.
- DUPONT Éd., 1873. *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*, 2^e édition, p. 105-107.
- ÉLOY L., 1988. «Les scies en grès psammite du Danubien en Hesbaye (Omalien) de Vaux-et-Borset», *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques «Les Chercheurs de la Wallonie»*, XXVIII : 127-135, 3 fig.
- FRAIPONT J., 1897-1898. «Les néolithiques de la Meuse (type de Furfooz)», *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XVII : 311-391, 5 pl.
- FRAIPONT J. & TIHON F., 1896. «Explorations scientifiques des cavernes de la Vallée de la Méhaigne», *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique*, t. LIV, Mémoire I.
- GOURY G., 1932. *L'homme des cités lacustres*, Éditions Auguste Picard, Paris, t. II, p. 654-682.
- GOURY G., 1948. *Origine et évolution de l'Homme*, Paris, Picard, p. 313.
- HAECK J., 1951. «Quelques réflexions sur une plaquette d'oligiste perforée appartenant à l'industrie omalienne», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XLVIII : 499-500, 1 fig.
- JADIN I., KEELEY L.H., CAHEN D. & GRATIA H., 1989. «Fouille d'urgence d'un établissement et d'une sépulture du Groupe de Blicquy à Darion-Colia (Geer, prov. de Liège)», *Notae Praehistoricae*, 9 : 61-68.
- LEJEUNE M., 1997. «Les témoins esthétiques de la grotte du Bois Laiterie», *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 80 : 295, fig. 1 et 2.
- MARIËN M.E., 1980. *L'Empreinte de Rome*, Fonds Mercator, p. 268.
- OTTE M., 1979. *Le paléolithique supérieur ancien en Belgique*, Monographies d'Archéologie Nationale, Bruxelles, p. 166 et 416.
- SCHUBNEL H.-J., 1969. *Pierres précieuses, gemmes et pierres dures*, Grande Batière, 2^e édition, Paris.
- ULRIX-CLOSSET M., 1975. *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Éditions Universa, Wetteren, p. 30-31.
- WEILER R., 1980. «Intailles antiques découvertes au Grand-Duché de Luxembourg», *Publications de la Section Historique de l'Institut de Grand-Duché de Luxembourg*, Imprimerie Joseph Beffort, XCIV, pl. XVII, n° 188.

Adresse de l'auteur :

Louis ÉLOY
Rue Fumal, 3
B-5000 Namur